



Projet financé par
l'Union européenne



EUROMED JUSTICE II

**« Organisation et fonctionnement des réseaux européens
de coopération en matière pénale et fonctionnement
d'Eurojust »**

Prague (CZ), du 31 janvier au 4 février 2011

Lead firm: EIPA-ECR, C/ Girona 20, ES-08010 Barcelona
Tel. +34 93 567 24 00, Fax: +34 93 567 23 99, www.euromed-justice.eu



Arrivée : Dimanche 30 janvier 2011

19h30 -20h00 Accueil des participants à l'hôtel
Débriefing sur le programme de la visite d'étude par le Coordinateur du projet EuroMed Justice II

Lundi 31 janvier 2011

09h-09h45 Départ de l'hôtel, accompagné du Coordonnateur du projet, pour se rendre à pied au Ministère de la Justice de la République tchèque

10h00-10h15 Discours de bienvenue par M. Marek Ženíšek, Vice-ministre du Service des Relations internationales

10h15-11h15 Introduction au sujet de la coopération internationale et européenne en matière pénale par les représentants du Département de droit pénal international (et un membre tchèque du Réseau judiciaire européen en matière pénale)

11h15-11h30 Pause

11h30-12h30 Discussion sur des problèmes pratiques communs

12h30-13h30 Déjeuner (au Ministère de la justice)

13h30-14h30 Départ pour la Cour régionale de Prague

14h30-15h30 Visite à la Cour régionale de Prague, rencontre avec des juges de droit pénal spécialisés dans la coopération internationale en droit pénal, présentation et discussion

15h30-15h45 Pause

15h45- 16h45 Suite de la visite

16h45 Fin des visites la journée

Soirée et dîner libres pour les participants

Mardi 1er février 2011

- 08h30 Départ de l'hôtel en bus pour Brno (deuxième plus grande ville de la République tchèque appelée «capitale judiciaire de la République tchèque» - siège des institutions supérieures de justice)
- 10h30-11h30 Rencontre au Bureau du procureur suprême de l'État (en coopération avec Eurojust). Discours de M. Pavel Zeman, le nouveau Procureur de la Cour suprême de l'État.
- 11h30-11h45 Pause
- 11h45-12h00 Session de questions réponses
- 12h30-13h30 Déjeuner
- 13h30 Départ pour la Cour suprême
- 14h30-15h30 Visite de la Cour suprême de la République tchèque, présentation et discussion
- 15h30-15h45 Pause
- 15h45-16h45 Poursuite de la visite
- 16h45 Départ en bus pour le retour à l'hôtel à Prague
- 17h00 Fin des visites de la journée

Mercredi 2 février 2011

- 09h00 Départ de l'hôtel
- 09h30-10h30 Visite à la Haute Cour de Prague, présentation et discussion
- 10h30-11h00 Pause café
- 11h00-12h30 Poursuite de la visite à la Haute Cour de Prague, présentation et discussion
- 12h30-13h30 Déjeuner
- 13h30-14h30 Visite au Haut Bureau des procureurs d'État, présentation et discussion
- 14h30-14h45 Pause

14h45- 16h00 Poursuite de la visite au Haut Bureau des procureurs d'État : discussion sur des cas pratiques

16h00-17h30 Questions et réponses sur les cas pratiques

17h30 Fin des visites de la journée

Jeudi 3 février 2011

9h00-9h30 Départ de l'hôtel

09h30-10h30 Visite au Bureau du greffe pénal, présentation du système électronique

10h30-10h45 Pause

10h45-11h00 Départ pour le centre de détention provisoire Prague-Pankrác

11h00-12h00 Visite au centre de détention provisoire de Prague-Pankrác et au Mémorial de l'histoire du Service pénitentiaire tchèque

12h00-13h00 Déjeuner

13h00-13h30 Départ pour la visite d'une Cour d'Appel

13h30-13h45 Pause

13h45-15h45 Poursuite de la visite

15h45-16h45 Départ en bus pour le retour à l'hôtel à Prague

17h00 Fin des visites de la journée

Vendredi 4 Février 2011

09h00-09h30 Départ de l'hôtel

09h30-10h30 Visite aux services de probation

10h30-10h45 Pause

10h45-11h00 Présentation des lois sur la probation : service de probation : mesures alternatives, TIG, etc.

11h00-12h00 Etudes de cas sur la probation

12h00-13h00 Déjeuner

13h00-13H30 Poursuite de la visite

13h30-13h45 Pause

13h45-15h45 Evaluation de la visite d'étude

15h45-16h45 Clôture en présence du représentant du ministère de la Justice

16h45 Fin de la visite d'étude en République tchèque

Les participants devront être en possession de leurs passeports pendant toute la durée de la visite d'étude.

Participants:

- Participants des 9 pays MEDA
- M. Khaled ABOUALI, Maître de conférence-Coordonateur du Projet EuroMed Justice II

Coordonnateur de la République tchèque:

- Mme Martina Ličková, Ministère de la Justice de la République Tchèque (Coordinatrice nationale pour le Projet EuroMed Justice II)
- Mme Kateřina Bryndova, Ministère de la Justice de la République Tchèque, Département de la coopération internationale
- Ministère de la Justice
République tchèque
Vysehradská 16, 128 10 Prague 2
Téléphone: +420 221 997 944
GSM: +420 737 247 326
Fax: +420 221 997 919
E-mail: kbryndova@msp.justice.cz
www.justice.cz

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Projet EuroMed Justice II

La Commission européenne a lancé le deuxième projet régional dans le domaine de la justice dans la région euro-méditerranéenne : EuroMed Justice II (1er janvier 2008 – 1er avril 2011). Ce projet est financé par la Commission européenne (DG EuropeAid Office de Coopération) dans le cadre de la politique euro-méditerranéenne de l'UE. La mise en oeuvre de ce projet a été confiée par la CE à un consortium dont le chef de file est l'Institut européen d'administration publique (IEAP) et qui est aussi composé de la Fondation internationale et ibéro-américaine d'administration et politiques publiques (FIIAPP) et du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol (CGPJ).

L'Unité de gestion du Projet EuroMed Justice II est le Centre européen des régions, le Centre de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone.

Les bénéficiaires de ce projet sont : la République algérienne démocratique et populaire, la République arabe d'Egypte, Israël, le Royaume hachémite de Jordanie, la République du Liban, le Royaume du Maroc, l'Autorité palestinienne, la République arabe syrienne et la République tunisienne.

Ce projet a une durée totale de 39 mois, entre janvier 2008 et avril 2011, et prévoit la réalisation de 3 Groupes de travail (12 réunions : déjà réalisées en 2008/2009), 18 séminaires de formation (en voie d'achèvement) et 10 visites d'études au cours de cette période. Le projet s'articule autour de trois composantes : Accès à la justice et aide légale ; Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale ; Droit pénal et droit pénitentiaire.

La visite d'étude

Cette visite d'étude s'inscrit dans le cadre d'une série de visites d'étude, dont le nombre peut aller jusqu'à dix, qui seront organisées entre octobre 2010 et février 2011 pour les participants des pays partenaires méditerranéens dans les administrations des Etats membres de l'Union européenne ou dans des organisations internationales ou régionales opérant dans les domaines couverts par le projet EuroMed Justice II.

Les visites d'études représentent la meilleure méthodologie pour prendre connaissance des meilleures expériences et des bonnes pratiques que l'on rencontre dans les pays partenaires méditerranéens et dans les Etats membres de l'UE dans le domaine de la justice.

Le profil des participants correspondra à trois différents niveaux :

- Décideurs
- Responsables des politiques et hauts fonctionnaires chargés de l'application des politiques
- Magistrats, juges, procureurs et autres professionnels du droit.

Le titre de la présente visite d'étude est :

« Organisation et fonctionnement des réseaux européens de coopération en matière pénale et fonctionnement d'Eurojust »

L'administration d'accueil

L'administration d'accueil, le ministère de la Justice tchèque à Prague en République tchèque, a travaillé en étroite collaboration avec le coordinateur du projet EuroMed Justice II pour préparer cette visite d'étude et proposer un ordre du jour qui tient compte des divers intérêts de tous les pays participants. Nous tenons ici à remercier les responsables de cette visite au sein du ministère tchèque de la Justice pour leur grande disponibilité et les visites très intéressantes qu'ils ont réussi à inscrire au programme de cette visite d'étude. Pour de plus amples informations concernant l'administration d'accueil, nous vous renvoyons au site Internet :

http://www.vlada.cz/cz/clenove-vlady/ministerstva/*kopie-1:-ministerstvo-spravedlnosti-50690/

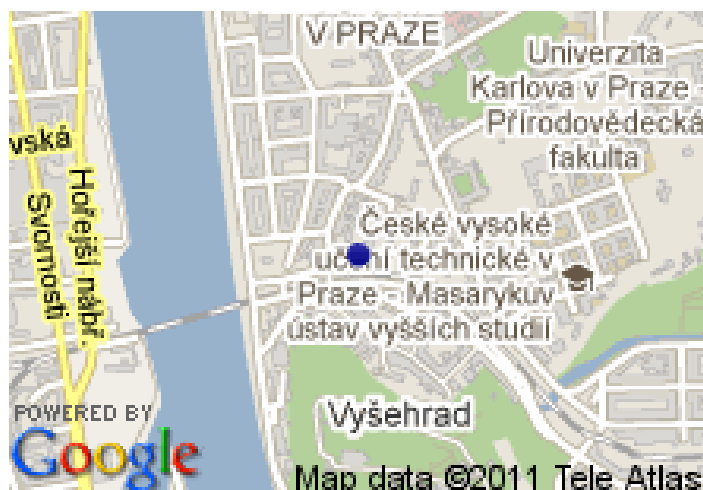
<http://portal.justice.cz/Justice2/MS/ms.aspx?j=221&o=23&k=5359&d=312899>

Organisation et modalités pratiques

Chaque participant devra être porteur de son passeport et de sa lettre d'invitation durant toute la durée de la visite d'étude.

Les frais de voyage et d'hôtel des représentants des Pays partenaires méditerranéens seront pris en charge par le projet. En outre, les participants recevront une indemnité journalière correspondant aux règles de la Commission européenne en la matière pour couvrir leurs frais de repas et de transport local pendant la durée de la visite d'étude.

Logement



PARK INN Prague

Hermitage Holdings s.r.o.,
Svobodova 1961/1, 128 00
Praha 2, République tchèque

T: +420 225 995 225

F: +420 225 995 111

www.rezidorparkinn.com